

## **Pays-Bas : Erik Meijer s'acharne contre le Maroc**

08/10/2008

Cet ancien professeur de géographie somme la Commission Européenne d'agir et réagir dans l'intérêt de ces « nouveaux résidents européens », jugeant « irritant » l'état selon lequel ces immigrés ne peuvent rapatrier leurs fonds depuis leur pays d'origine. Un mauvais point pour ces MRE, selon Erik Meijer, qui en arrive à la conclusion qu'une telle chose est « préjudiciable pour leur pouvoir d'achat, leurs conditions de vie et leur intégration ». Mieux encore. L'eurodéputé tente de trouver une explication plausible à ce genre de pratique : La faute au pays. « Le Maroc voit en ces émigrés et leurs descendants des sujets vivant au-delà des frontières », conclut-il.

Erik Meijer veut donc savoir ce que la Commission peut faire en matière de nouveaux accords à passer avec le Maroc, et s'assurer que les citoyens marocains n'auront plus à faire face à de telles « entraves à leur intégration ». La loi sur la propriété et l'Office des Changes sont pointés du doigt par notre défenseur des causes perdues, qui oublie sciemment que le Dirham n'est pas une monnaie convertible. Le Maroc n'étant d'ailleurs pas le seul pays au monde où sa monnaie n'est pas convertible.

Sans remettre en cause le fond (beaucoup de MRE doivent aussi se poser la question du rapatriement des fonds), la forme traduit une sorte d'acharnement qui rappelle un peu les propos tenus par ce même eurodéputé à la Commission le 27 janvier 2007, par le biais d'une question écrite, concernant l'exposition « Maroc : 5.000 ans d'histoire ». Erik Meijer sort alors de ses gonds en se retrouvant nez à nez avec une carte du Maroc incluant les provinces du Sahara dans ses frontières. Il demandera aussi le retrait d'objets exposés « provenant des territoires occupés » (ndlr: Sahara Occidental), et demande à la Commission de « résister aux pressions marocaines ».

Mais quelle mouche a piqué cet eurodéputé socialiste hollandais pour faire un telle fixation sur le Maroc ?

Nezha Maachi

Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=politique&id=1555>